

Service Habitat

OBJET : HABITAT : AIDE A LA REALISATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DE L'OPAH-RU CŒUR DE VILLE HISTORIQUE D'ANNONAY - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A UN PROPRIÉTAIRE BAILLEUR ET A DEUX COPROPRIÉTÉS.

Une demande de subvention a été déposée auprès de la commune d'Annonay par un propriétaire bailleur, et par deux copropriétés pour 28 logements.

| Type | Adresse | Propriétaire | Surfaces et typologie des logements | Nature des travaux | Montant HT des travaux + MOE | Dépenses subventionnées HT | Montant subvention Anah | Montant subvention Ville | Montant subvention Agglo | Montant total des subventions publiques (hors Action Logement) | Soit % du coût HT |
|--------------|-------------------------|---------------------------------|---|---|------------------------------|----------------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|--|-------------------|
| PB - 6 logts | 1- 3 rue des Boucheries | M. Ludovic LAFON | 5 T2 (47 m ² , 49 m ² , 54 m ² X 3) et 1 T3 (60 m ²) | Travaux lourds + performance énergétique | 472 741,00 € | 343 019,56 € | 131 557 € | 34 302 € | 17 151 € | 183 010 € | 39 % |
| Copropriété | 13 rue Ste Marie | Syndic agence SOLIHA IMMOBILIER | 8 logements | Confortement structurel sur planchers | 63 656,53 € | 63 656,53 € | 38 193 € | 3 183 € | 3 183 € | 44 559 € | 70 % |
| Copropriété | 15 rue Boissy d'Anglas | Notaire COURTES LAPEYRAT | 14 logements | Réfection toiture avec isolation + cage d'escaliers | 137 077,00 € | 137 077,00 € | 61 681 € | 6 854 € | 6 854 € | 75 389 € | 55 % |

La copropriété 13 rue Ste Marie a déjà bénéficié d'une subvention de la Ville d'Annonay (décision n°2022-2 du 15 février 2022) de 13 482 € pour un coût d'opération subventionné de 269 649,23 €.

Il s'avère que la démolition a mis en évidence une problématique structurelle des planchers qui a été confirmé par un bureau d'études. Le coût de l'opération a été augmentée et les dépenses subventionnées s'élèvent désormais à 333 305,76 € ce qui justifie une augmentation de la subvention de la Ville d'Annonay de 3 183 €.

Ces dossiers ont fait l'objet d'une instruction par le service habitat et peuvent bénéficier d'une aide conforme à la convention OPAH-RU

Le Maire de la Commune d'Annonay,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la convention PNRQAD Centre ancien d'Annonay signée le 30 janvier 2012,

VU la convention OPAH-RU Cœur de ville historique signée le 27 décembre 2016 entre Annonay Agglo, la commune d'Annonay, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et la Caisse des Dépôts,

VU l'avenant n°1 de la convention OPAH-RU Cœur de ville historique signé le 9 avril 2019,

VU l'avenant n°2 de la convention OPAH-RU Cœur de ville historique signé le 26 novembre 2021,

CONSIDERANT que les dossiers présentés ci-dessus répondent aux critères d'éligibilité de la convention OPAH-RU,

DÉCIDE

Article 1 :

L'attribution d'une aide maximum d'un montant de 34 302 € à Monsieur Ludovic LAFON, de 3 183 € à l'agence SOLIHA IMMOBILIER représentant le syndicat des copropriétaires du 13 rue Ste Marie, de 6 854 € à l'office notarial COURTES-LAPEYRAT-GIRAUD représentant le syndicat des copropriétaires du 15 rue Boissy d'Anglas Le montant des subventions accordées pourra être réajusté à la baisse en fonction du montant final des travaux sur présentation des factures acquittées.

Article 2 :

La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Tournon-sur-Rhône au contrôle de légalité et à Monsieur le Trésorier Principal.

Article 3 :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de son dépôt à la Sous-Préfecture de Tournon et de son affichage et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (Palais des juridictions administratives, 184, rue Duguesclin – 69433 Lyon Cedex 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Annonay, le 10 mai 2022
Le Maire
Simon PLINET

Transmis en sous-préfecture le : 10.05.2022

Identifiant télétransmission : 007-210700100-20220408-33347-DE-1-1